

Objet : principe de précaution et campagne de vaccination contre le papillomavirus suite à l'incident post vaccinal du 19/10/2023 d'un adolescent de 5è du collège saint Dominique de Saint Herblain en Loire atlantique

Mme La rectrice de l'académie de Nantes,

Suite à l'article ouest France du 20/10/2023 concernant l'incident post vaccinal d'un adolescent de 5è du collège Saint Dominique à Saint Herblain, nous nous interrogeons quant aux annonces faites par Mr Benoit James au nom de l'ARS Pays de la Loire.

En tant que parents, grands-parents, citoyens et membres de collectifs locaux, régionaux et nationaux nous souhaiterions avoir vos éclaircissements et votre avis en tant que rectrice de l'académie de Nantes.

Rappel des énoncés du Communiqué de Presse de l'ARS Pays De Loire :

« Un de ces élèves de 5^e a été pris d'un **malaise vagal dans les 15 minutes qui ont suivi la vaccination.**

Ce malaise vagal a provoqué une chute lourde de cet élève. »

Appelé, le SMUR a pris en charge l'adolescent. « **Son état de santé reste, à ce stade, préoccupant.** »

(Le lendemain en date du 20/10/2023)

« Malheureusement, **le jeune a chuté lourdement de sa chaise** », détaille Benoît James, directeur de cabinet à l'ARS Pays de la Loire. **Il souffre d'un traumatisme crânien.**

L'ARS affirme :

Cet accident est « **sans lien avec le produit vaccinal ou à un défaut de qualité du vaccin** ».

Si ce **type de réaction est fréquent, les conséquences sont « extrêmement rares** », convient le directeur de cabinet de l'agence.

Cette scène a forcément choqué les personnes présentes. « **L'établissement est accompagné par le service de psychologie de l'Enseignement catholique, et en lien avec le service du CHU de Nantes** », annonce l'ARS qui « **apporte son soutien à la famille de l'élève et à toutes les équipes – éducatives et de santé – mobilisées sur la campagne de vaccination** ».

Les décisions prises par l'ARS à la suite de l'incident :

« **Les vaccinations prévues ce jour (20/10/2023) en Loire-Atlantique sont suspendues** », annonce l'ARS, dans son texte.

La campagne reprendra après les vacances scolaires. « **Des messages de vigilance ont été repassés sur la surveillance post vaccinale.** »

1. Nous découvrons la communication suivante, sur le site officiel de l'ARS Pays de Loire :

« **UNE CAMPAGNE PILOTEE PAR L'ARS PAYS DE LA LOIRE ET LE RECTORAT** »

« L'ARS Pays de la Loire travaille avec le Rectorat pour la mise en place, dès le 2 octobre 2023, de la vaccination en milieu scolaire : elle concerne tous les élèves de 5ème des collèges publics. Les collèges privés sont également concernés sur la base du volontariat. »

Quel est le rôle de l'éducation nationale dans le « pilotage » ou « Co pilotage » de cette campagne vaccinale HPV ?
Quel bénéfice éducatif cette campagne apporte-t-elle à des élèves scolarisés dans nos écoles françaises ?

2. Sur le site officiel de l'académie de Nantes, nous pouvons lire « le projet académique 2018-2022 ».

« LA SANTE EN FAVEUR DES ELEVES DANS L'ACADEMIE DE NANTES :

De la maternelle au baccalauréat, elle exerce une double mission auprès des élèves : le suivi de leur santé mais également la prévention, par l'éducation à la santé, aux comportements responsables et à la citoyenneté. Toutes les écoles, collèges et lycées intègrent dans leur projet d'établissement la santé de leurs élèves.

La promotion de la santé se réalise à travers :

- **Un environnement scolaire favorable à la santé**
- **La mise en œuvre de programmes d'éducation à la santé**
- **Des examens médicaux et des bilans de santé aux âges clés de la scolarité**
- **L'écoute, l'accueil, l'accompagnement et le suivi individualisé des élèves**
- **Une politique menée en cohérence avec l'ensemble des acteurs publics de la santé, du social, de la famille, de la ville.**

L'éducation à la santé, visant à sensibiliser les élèves à l'importance de prendre soin en leur santé, revêt différentes formes et concerne différents champs, tout aussi importants les uns que les autres : l'alimentation, l'hygiène, les rythmes de vie, la promotion des activités physiques et sportives, la sécurité, les gestes de premiers secours, etc. Éducation signifie aussi prévention : conduites à risques, conduites addictives, jeux dangereux, mal-être, etc.

Le médecin de l'éducation nationale (anciennement médecin scolaire) apporte en outre ses compétences et son expertise à l'école ou l'établissement. Il est aussi chargé de conseiller le directeur, le chef d'établissement et de former l'équipe éducative, notamment sur les gestes de premiers soins d'urgence. »

Nous vous interrogeons sur la **présence d'une équipe mobile du CHU pour la vaccination :**

- **Sont-ils légalement autorisés à intervenir de manière organisée-dans l'enceinte de l'établissement scolaire ?
Si oui, pourquoi le rectorat a-t-il demandé cette mise à disposition ?**
- **Si non, y'a-t-il un problème avec le rôle des médecins scolaires ?**
- **Y avait-il la présence du médecin scolaire sur place ce jour-là ?
(selon la réglementation des gestes médicaux spécifiques en milieu scolaire)**

3. Selon le CP de l'ARS, **ce type de réaction de l'adolescent est fréquente et prévisible**

Qu'avez-vous mis en place pour les limiter et vous assurer qu'il n'y ait pas de conséquences graves ?

Dans quel type de salle dédiée a eu lieu la vaccination des collégiens dans l'établissement de Saint Herblain le jour de l'incident ?

Est-ce que les parents étaient présents dans la salle comme lors de toute vaccination de mineur afin de donner leur consentement et rester pour un temps de surveillance post vaccinale ?

4. Concernant la **suspension de la campagne de vaccination HPV**

Pourquoi l'ARS PDL a-t-elle suspendue uniquement la campagne de vaccination HPV en Loire Atlantique, sur 1 SEULE JOURNEE et 1 SEUL DEPARTEMENT ?

Y a-t-il un problème géographique ?

Quelle décision le rectorat de l'académie de Nantes envisage-t-il de prendre concernant la reprise de la campagne de vaccination HPV à la rentrée des vacances de la Toussaint ?

Quels sont les éléments que vous a fournis l'ARS Pays de la Loire pour donner d'ores et déjà le feu vert pour le redémarrage de la campagne vaccinale dès la rentrée des vacances scolaires ?

A qui ont été passés les messages préventifs de vigilance ? Quels en étaient leurs contenus ?

Enfin, est-ce que toutes les académies ont reçu une information nationale pour la mise en place de la campagne de vaccination HPV ? Si oui, pourquoi certaines académies n'ont pas encore commencé la campagne vaccinale HPV et d'autres n'en font que très peu la promotion ?

Nos interrogations :

Tout d'abord, sans nouvelles informations communiquées par voie de presse ou sur les sites officiels de l'ARS Pays de la Loire et de l'académie de Nantes depuis l'incident, nous sommes inquiets et espérons avant tout que la santé du jeune homme n'est plus préoccupante.

Nous tenons à lui témoigner ainsi qu'à sa famille soutien et compassion. Mais encore, nous adressons également tout notre soutien aux élèves présents dans l'établissement le jour de l'incident ainsi qu'à leurs parents et à la communauté éducative.

Sauf erreur de notre part, vos services n'ont pas communiqué sur cet incident et pourtant, de nombreuses questions et incompréhensions demeurent. Ce manque de communication est surprenant.

Nous sommes convaincus que vous pourrez y répondre d'ici à la rentrée des vacances de la Toussaint afin de prendre les décisions adaptées au rôle de l'éducation nationale.

Nous parents, grands-parents, citoyens et membres de collectifs locaux, régionaux et nationaux demandons à ce que le rectorat et ses services de santé **appliquent le principe de précaution en n'autorisant pas le redémarrage de cette vaccination à la rentrée du 6 Novembre sur l'ensemble de l'académie des pays de la Loire et mettent tout en œuvre pour que la lumière soit faite sur cet incident post vaccinal grave d'une campagne gouvernementale de vaccination de masse sur nos enfants qui ne saurait être marquée dans l'avenir de nouveaux incidents dramatiques et encore moins par des décès.**

Ensemble pour comprendre ...

Les collectifs unis, collectif santé 44, le collectif parents en colère, le collectif santé saint Nazaire, la Ligue Nationale Pour la Liberté des Vaccinations, le Réseau des Victimes d'accidents vaccinaux, et l'Union prévention gestion des crises sanitaires



COLLECTIF SANTÉ SAINT-NAZAIRE



Pièces jointes :

Article Ouest France du 20/10/2023 et de nexus du 23/10/2023 :

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-herblain-44800/pres-de-nantes-un-ado-blesse-pendant-la-campagne-de-vaccination-mais-sans-lien-avec-le-produit-41050e50-6f5b-11ee-8ee4-6d23d2858b34>

et

<https://www.nexus.fr/actualite/vaccin/anti-hpv-suspendue/>